

ESKER S.A.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 6 848 322 EUR.

Siège social : 10, rue des Emeraudes, immeuble « Geo Chavez », 69006 Lyon.

331 518 498 R.C.S. Lyon.

COMPTES CONSOLIDÉS**I. COMPTES SEMESTRIELS RESUMES****A. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

En K€uros		1er semestre 2005	1er semestre 2004	Année 2004
CHIFFRE D'AFFAIRES		10 796	11 320	22 641
Dont				
	Licenses	6 334	7 515	14 642
	Service et contrats de mise à jour	4 462	3 805	7 999
Coût des produits vendus		-865	-1 016	-2 218
	% du CA	-8,0%	-9,0%	-9,8%
Charges R&D		-1 850	-2 108	-3 893
	% du CA	-17,1%	-18,6%	-17,2%
Charges commerciales		-5 251	-5 239	-10 149
	% du CA	-48,6%	-46,3%	-44,8%
Charges marketing		-1 977	-1 990	-3 976
	% du CA	-18,3%	-17,6%	-17,6%
Charges administratives et générales		-1 834	-2 069	-4 022
	% du CA	-17,0%	-18,3%	-17,8%
Résultat Opérationnel courant		-981	-1 102	-1 617
		0%	0%	0%
Autres produits et charges opérationnels (Note 1)		-146	-24	-574
	% du CA	-1,3%	-0,2%	-2,5%
RESULTAT OPERATIONNEL		-1 127	-1 126	-2 191
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie		41	47	75
Coût de l'endettement financier brut		-3	-4	-13
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		38	43	62
Impôts sur les résultats		41	-49	-75
RESULTAT NET (Part du groupe)		-1 047	-1 132	-2 204
		-9,7%	-10,0%	-9,7%
Résultat net part des minoritaires		0	0	0
Résultat net par action		- 0,32	- 0,35	- 0,67
Résultat net dilué par action		-0,28	- 0,34	- 0,65

B. BILAN CONSOLIDE

En K€uros	30/06/05	31/12/04
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles (Note 3)	879	823
Ecart d'acquisition (Note 4)	358	358
Immobilisations corporelles	923	884
Actifs financiers	205	154
Actifs d'impôts exigibles à + d'un an	43	-
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	2 408	2 219
ACTIFS COURANTS	-	-
Stocks et en cours	136	171
Créances clients	4 344	4 313
Actifs d'impôts exigibles	479	501
Autres créances	315	432
Charges Constatées d'avance	625	437
Trésorerie et équivalents trésorerie	2 880	4 278
TOTAL ACTIFS COURANTS	8 779	10 131
TOTAL ACTIF	11 187	12 351
	30/06/05	31/12/04
	-	-
Capital	6 828	6 828
Primes	15 118	15 118
Réserves consolidées	- 17 275	- 15 139
Ecart de conversion	- 1	- 69
Résultat de l'exercice	- 1 047	- 2 204
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	3 623	4 535
INTERETS MINORITAIRES	- 1	- 1
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 622	4 534
PASSIFS NON COURANTS	-	-
Provisions part à long terme	54	59
Dettes financières part à long terme		18
Produits constatés d'avance part à long terme	163	222
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	217	299
PASSIFS COURANTS	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 125	1 304
Passifs d'impôts exigibles	-	37
Dettes fiscales	512	775
Dettes sociales	1 639	1 740
Autres dettes part à - d'un an	58	33
Produits constatés d'avance part à - d'un an	4 015	3 629
TOTAL PASSIF COURANT	7 348	7 518
TOTAL PASSIF	11 187	12 351
	-	-

C. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

K€UROS	Capital & primes d'émission	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 01/01/2004	21 906		-15 103	6 803	0	6 802
Augmentation de capital	42			42		42
Variations des écarts de conversion		-69		-69		-69
Variation des titres en auto-contrôle			-12	-12		-12
Autres			-25	-25	0	-25
Résultat net 2004			-2 204	-2 204		-2 204
Au 31/12/2004	21 947	-69	-17 344	4 535	-1	4 534
Variations des écarts de conversion		67		67		67
Variation des titres en auto-contrôle			39	39		39
Options de souscription d'actions			27	27		27
Autres			3	3	0	2
Résultat net du 1er semestre 2005			-1 048	-1 048	0	-1 048
Au 30/06/2005	21 947	-1	-18 323	3 623	-1	3 622

D. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En KEuros	1er semestre 2005	1er semestre 2004	Année 2004
FLUX DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE			
Résultat net part du groupe	-1 047	-1 132	-2 205
Dotation aux amortissements des immobilisations	327	308	646
Autres charges et produits sans effet sur la trésorerie	59	-21	167
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-661	-845	-1 392
Coût endettement financier net (Note a)	-38	-43	-62
Charge d'impôt	-41	49	75
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-740	-839	-1 378
Impôt versé	-54	-15	-18
Intérêts versés	41	43	80
Variation du Besoin en Fonds de roulement	518	-1 405	-1 308
Stocks	-34	-35	-37
Clients et autres créances	-348	-1 053	-179
Fournisseurs et autres dettes	-901	317	1 092
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	-1 271	594	-8
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	-455	-567	-1 033
Variation nette des autres Immobilisations financières	-39	-7	-22
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-494	-574	-1 055
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Autres mouvements sur les capitaux propres			42
Augmentation des dettes financières et autres dettes à moyen et long terme	6	19	47
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	6	19	89
VARIATIONS DE TRESORERIE	-1 759	39	-974
Trésorerie en début d'exercice (Note a)	4 306	5 418	5 418
Variation de L'exercice	-1 759	39	-974
Incidence des variations des taux de conversion	334	90	-138
TRESORERIE EN FIN D'EXERCICE (Note a)	2 880	5 546	4 306

Note a : la trésorerie est hors actions propres . En normes Françaises, la trésorerie au bilan inclut les actions propres destinées à des plans de stock options ou à la régularisation des cours.

E. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

(1) Contexte général :

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Esker ont été établis suivant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standard).

Jusqu'en 2004 Esker a appliqué les principes comptables Français et a effectué sa transition suivant les étapes décrites dans la partie transition aux IFRS du présent document.

Bien qu'il n'y ait pas d'obligation juridique à appliquer les normes IFRS dès les comptes intermédiaires 2005, Esker a choisi d'établir (conformément aux possibilités offertes par l'Autorité des Marchés Financiers dans son communiqué du 27 juin 2005) ses états financiers consolidés au 30 juin 2005 (ainsi que l'information comparative au titre de 2004) selon les règles de transition suivantes :

- § les principes de comptabilisation et d'évaluation retenus sont conformes au référentiel IFRS tel qu'adopté au 30 juin 2005 par l'Union Européenne ;
- § la présentation des états financiers (compte de résultat, bilan, tableau de flux de trésorerie et tableau de variation des capitaux propres) est, elle aussi, conforme à ce référentiel IFRS ;
- § l'information fournie en annexe suit, quant à elle, les règles françaises (recommandation n°99-R-01 du Conseil National de la Comptabilité relative aux comptes intermédiaires).

Les principes IFRS retenus pour l'établissement des comptes du présent rapport semestriel sont ceux qui ont fait l'objet d'une publication au Journal Officiel de l'Union Européenne avant le 30 juin 2005. Ils ne prennent donc pas en compte les normes et interprétations publiées par l'IASB au 30 juin 2005 mais non encore adoptées par l'Union Européenne à cette date.

Compte tenu du fait que les comptes consolidés annuels 2005, ainsi que l'information comparative 2004 qui leur sera jointe, devront être arrêtés sur la base des principes applicables au 31 décembre 2005, il ne peut être exclu que le groupe Esker doive, le cas échéant, modifier les informations du présent document relatives au 31 décembre 2004 et au 30 juin 2005 pour tenir compte des évolutions éventuelles des normes et interprétations IFRS et de leur adoption par la Commission Européenne.

(2) Transition aux normes IFRS :

La première étape de la transition IFRS a consisté en la préparation d'un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 qui constitue le point de départ de l'application des normes IFRS. Les impacts quantitatifs de cette transition au 1^{er} janvier 2004 qui, conformément à la norme de première adoption, ont été enregistrés en capitaux propres, sont présentés en note II B du présent rapport.

Le retraitement des comptes comparatifs 2004 selon les normes IFRS a ensuite été réalisé. Les notes II B, II D et II E permettent de réconcilier les comptes établis selon les principes comptables français et ceux préparés conformément aux normes IFRS. Les tableaux de passage, accompagnés de notes explicatives, présentent l'impact de la transition IFRS sur :

- § la variation des capitaux propres de l'ensemble consolidé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2004,
- § le compte de résultat de l'exercice 2004,
- § le bilan au 31 décembre 2004,

La réconciliation entre les comptes au 30 juin 2004 établis selon les principes comptables français et ceux préparés conformément aux normes IFRS ainsi que celle relative au tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2004 sont présentés respectivement en note II G du présent rapport.

Pour préparer son bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004, Esker a suivi les principes de première application du référentiel IFRS définis par la norme IFRS 1. Les principes de première adoption sont présentées en note II A du présent rapport.

(3) Principes applicables aux comptes du 30 juin 2005 :

- **Dépréciation des actifs**

Des tests de dépréciation périodiques des immobilisations incorporelles sont pratiqués. Ceux-ci visent à s'assurer que la valeur au bilan des actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. La méthode utilisée est celle des flux de trésorerie attendus. Dans le cas où la valeur recouvrable ne peut être estimée pour l'actif isolé, il est alors rattaché à une Unité Génératrice de Trésorerie. C'est cette méthode qui est appliquée aux écarts d'acquisition.

Ces tests de dépréciation sont normalement effectués en fin d'exercice. Une revue pourra être effectuée en cours d'exercice lorsque les indicateurs de suivi des U.G.T. ont une évolution significativement différente de celle attendue ou quand des événements de nature à modifier la valorisation des écarts sont intervenus sur la période.

- **Immobilisations incorporelles**

La norme IAS 38 impose la comptabilisation en immobilisations des frais de développement sous réserve que tous les critères suivants soit remplis :

- Faisabilité technique
- Disponibilité des ressources nécessaires pour mener à bien le projet de développement
- Existence d'un marché
- Capacité de mesurer de façon fiable les dépenses de développement attribuables à cet actif.
- Avantages économiques futurs

Dans le cas d'Esker, la société réalise deux types de développement :

- Ø Des développements visant au maintien des produit : adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective... Ce type de développements n'est pas capitalisé car il vise à assurer le maintien du chiffre d'affaires du produit concerné.
- Ø Des développements visant à créer de nouveaux produits ou apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants. Les critères de capitalisation de ces frais suivant IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement des investissements.

La durée d'amortissement prévue de ces frais de développement est de 5 ans.

- **Paiement en actions**

La norme IFRS 2, qui couvre les paiements fondés sur des actions, impose de comptabiliser une charge de personnel égale à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des instruments de capitaux propres reçus. Dans le cas des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, cette charge compensatoire, que Esker a évaluée à la date d'attribution des options, sur la base du modèle de Black-Scholes, est étalée sur la durée d'acquisition des droits. Conformément aux dispositions de première application de la norme IFRS 2 figurant dans la norme IFRS 1, seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas intégralement acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été retraités.

- **Contrats de location financement**

Les contrats de location financement sont capitalisés quand la réalité économique du contrat correspond à un transfert différé de la propriété du bien au regard d'IAS 17.

- **Chiffre d'affaires**

Pour la comptabilisation du chiffre d'affaires, Esker se conforme à la norme américaine SOP 97-2. Cette norme américaine est compatible avec IAS 18 et répond plus directement aux problématiques métier d'Esker. Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de propriété des produits. Il est constaté net de remises et ristournes accordées aux clients.

- **Actions propres**

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

- **Périmètre**

Il n'y a pas eu de variation de périmètre au cours du 1^{er} semestre.

- **Saisonnalité de l'activité :**

Les chiffres d'affaires et résultats opérationnels des périodes intermédiaires sont affectés par une relative saisonnalité, l'activité commerciale étant habituellement plus élevée sur le dernier trimestre de l'exercice. L'amplitude de cette variation est variable suivant les années. Les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires sur les périodes intermédiaires sont les mêmes que celles utilisées pour l'exercice entier.

- **Evaluation de la charge d'impôt intermédiaire :**

La charge d'impôt de la période a été estimée en appliquant au résultat avant impôt de chaque filiale le taux d'impôt estimé applicable à la période. Il n'a pas été constaté d'impôt différé sur les reports déficitaires et les différences temporaires. Les impôts différés comptabilisés pour les entreprises du groupe présentant deux exercices déficitaires consécutifs ont été intégralement provisionnés.

- **Note 1 : Autres produits et charges opérationnels :**

En K€	1er semestre 2005	1er semestre 2004	2 004
Frais de restructurations	-227	-34	-210
Litige social	-100		-85
Autres			-184
Résultat de change sur les opérations courantes	182	11	-96
TOTAL	-146	-24	-574

Les frais de restructurations sur le 1er semestre 2005, correspondent à la réorganisation des services corporate et leur transfert en France.

- **Note 2 : Analyse de l'impôt**

	1er semestre 2005	1er semestre 2004	2004
Charge / (produit) d'impôts exigibles	41	-49	-75
Charge/Produits net d'impôts différés			
Total en KEuros	41	-49	-75

Le produit d'impôt enregistré sur le premier semestre 2005 résulte de la comptabilisation d'un crédit d'impôt recherche chez Esker SA de 42 K€.

Aucun impôt différé actif n'a été constaté sur les reports déficitaires et les différences temporaires. Depuis l'exercice 2002 les impôts différés actifs figurant au bilan sont provisionnés à 100% après compensation des impôts différés passifs.

- **Note 3 : Immobilisations incorporelles :**

	Brut	1er semestre 2005 Amortissements & provisions	Net	2004 Net
Marques, brevets	46		46	45
Logiciels	1 061	767	294	326
Frais de développement	58		58	
Frais de création & mise en place activité On Demand	561	80	481	453
Total en KEuros	1 726	847	879	823

- **Note 4 : Ecarts d'acquisition :**

La valeur des écarts d'acquisition figurant au bilan se détaille comme suit :

	Brut	30/06/05 Dépréciation	Net	2004 Net
Teubner & Associates	358		358	358
Total en KEuros	358	-	358	358

Au 30 juin 2005 aucun indice de perte n'a été identifié.

- **Note 5 : Informations par zone géographiques et secteurs d'activités :**

Le groupe Esker intervient sur les marchés du Host Access et de l'IID. Ces deux marchés constituent un seul et même secteur d'activité : l'édition de logiciels et ses services associés autour duquel l'entreprise est organisée. Pour cette raison, la présentation d'une information détaillée par secteur d'activités se limitera à la ventilation du chiffre d'affaires par ligne de produits.

La présentation de l'information par zone géographique reflète l'analyse de l'exploitation présentée dans le reporting interne de la société. Chaque zone géographique représente un centre de profit sur lequel ne sont affectés que les coûts directement liés aux ventes de la zone (Ex : frais de commercialisation, coûts des ventes...).

Les coûts corporate représentent quant à eux des dépenses qui concernent l'ensemble du groupe et ne sont pas maîtrisées par les centres de profit (Ex : R&D).

1ER SEMESTRE 2005	France	Royaume Uni & Benelux	Allemagne	Autres pays d'Europe	Australie	USA	Coûts Corporate	Esker Total
En KEuros								
Chiffre d'affaires	1 690	1 416	642	588	564	5 895		10 796
% du C.A. Total	16%	13%	6%	5%	5%	55%		100%
dont :								
<i>Host Access</i>	823	593	314	207	87	1 515		3 539
<i>I.I.D</i>	868	822	329	381	478	4 380		7 258
Autres produits								
Charges opérationnelles courantes	-1 044	-1 084	-977	-696	-749	-4 080	-3 149	-11 777
Résultat opérationnel courant	647	332	-334	-107	-184	1 815	-3 149	-981
Autres produits et charges opérationnels						-100	-46	-146
RESULTAT OPERATIONNEL	647	332	-334	-107	-184	1 715	-3 194	-1 127

1ER SEMESTRE 2004	France	Royaume Uni & Benelux	Allemagne	Autres pays d'Europe	Australie	USA	Coûts Corporate	Esker Total
EN KEuros								
Chiffre d'affaires	1 484	1 735	614	615	598	6 262		11 309
% du C.A. Total	13%	15%	5%	5%	5%	55%		100%
dont :								
<i>Host Access</i>	1 026	1 038	430	305	112	1 866		4 777
<i>I.I.D</i>	458	697	185	310	486	4 397		6 532
Autres produits	2			6	3			11
Charges d'exploitation	-967	-1 115	-961	-552	-640	-4 801	-3 386	-12 422
Résultat opérationnel courant	519	620	-347	70	-38	1 461	-3 386	-1 102
Autres produits et charges opérationnels						-34	11	-24
RESULTAT OPERATIONNEL	519	620	-347	70	-38	1 426	-3 375	-1 126

II. TRANSITION AUX NORMES IFRS

A ORGANISATION DU PROJET DE CONVERSION

En juillet 2002, l'Union Européenne a adopté un règlement imposant à toutes les sociétés européennes dont les titres sont admis sur un marché réglementé de publier à compter du 1er janvier 2005 leurs comptes consolidés selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Afin d'être en mesure de respecter cette obligation, le Groupe ESKER a mis en oeuvre au cours des exercices 2003 2004 en collaboration avec ses commissaires aux comptes une démarche de conversion aux normes IFRS visant à :

- § Mise en place un calendrier de transition
- § Recensement et identification des principales différences entre les normes comptables françaises et les normes IFRS susceptibles d'impacter les comptes du Groupe
- § Evaluation des différentes options disponibles pour la mise en oeuvre des IFRS, notamment pour la première application des normes et la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2004
- § Quantification les impacts des principales différences entre les normes comptables françaises et les normes IFRS
- § Adaptation les systèmes de remontée d'informations et de préparation des états financiers consolidés selon les nouvelles normes.

a. Description des options comptables liées à la première adoption des IFRS

En application de la norme IFRS1, les premiers états financiers IFRS d'Esker ont été préparés de façon rétrospective. Cela signifie que le bilan au 1er janvier 2004 a été préparé en appliquant les normes approuvées par l'Union Européenne, comme si celles-ci avaient toujours été utilisées par la société.

Après étude des dérogations facultatives, Esker a cependant retenu les options suivantes relatives au traitement rétrospectif des actifs et passifs :

§ Regroupements d'entreprises :

Esker a choisi d'utiliser la possibilité offerte par IFRS 1 de ne pas retraiter les regroupements d'entreprise antérieurs à la date de transition aux IFRS (01/01/2004) selon les dispositions de la norme IFRS 3. Il en résulte que la valeur des écarts d'acquisition au bilan d'ouverture sera la valeur comptable du précédent référentiel à la date de transition en l'absence d'impact de la norme IAS 36. Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis à compter de cette date et font l'objet uniquement d'un test de dépréciation suivant des critères définis par la société. L'examen de ces critères n'a pas donné lieu à un ajustement de la valeur des écarts d'acquisition au 1/01/2004 et au 31/12/2004.

§ Écarts de conversion :

Le groupe a transféré en « réserves consolidées » les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères au 1/01/2004. Cet ajustement est sans impact sur le total des capitaux propres d'ouverture au 1/01/2004. La nouvelle valeur IFRS des écarts de conversion est donc ramenée à zéro au 1er janvier 2004. Le montant transféré en réserves au 01/01/2004 est 300 K€; En cas de cession ultérieure de ces filiales, le résultat de cession n'incorporera pas la reprise des écarts de conversion antérieurs au 1er janvier mais comprendra en revanche les écarts de conversion constatés postérieurement au 1er janvier 2004.

§ Paiements sur la base d'actions :

Esker applique la norme IFRS 2, pour tous les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 01/01/05.

§ Avantages au personnel :

Le groupe a décidé d'adopter l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à comptabiliser à la date de transition les écarts actuariels non encore constatés en contrepartie des capitaux propres. Compte tenu des montants d'engagement de retraite calculés au titre de l'exercice 2004 cet impact est négligeable.

§ Evaluation des actifs incorporels et corporels à la juste valeur :

IFRS 1 offre l'option d'évaluer au 1er janvier 2004 certaines immobilisations corporelles et incorporelles à leur juste valeur. Le Groupe n'a pas utilisé cette option.

§ Instruments financiers

Le Groupe a anticipé au 1er janvier 2004 et 31 décembre 2004 la norme IAS 32/39 relative à l'évaluation et à la comptabilisation des instruments financiers. Cela se traduit par la réduction des capitaux propres du montant des actions propres, ce quelque soit leur destination.

Pour toutes les autres normes IFRS, le retraitement des valeurs d'entrée des actifs et des passifs au 1/01/2004 a été effectué de façon rétrospective comme si ces normes avaient toujours été appliquées.

b. Description des ajustements IAS/IFRS :

a) BILAN :

§ Immobilisations incorporelles :

Ecarts d'acquisition : l'amortissement systématique des écarts d'acquisition est remplacé par des tests de dépréciation périodiques, comme les pratiquait déjà Esker. La conversion aux IFRS n'entraîne pas de modification de la valeur nette comptable à la date de transition. A compter du 01/01/2004 les dotations annuelles liées au plan d'amortissement ne seront plus enregistrées au compte de résultat. Les tests de dépréciation pratiqués sont effectués suivant la méthode des flux de trésorerie actualisés, les hypothèses utilisées sont celles du business plan de la société.

Frais de développement : Le groupe Esker en normes françaises comptabilisait 100% de ses frais de développement en charges. Conformément à IAS 38 ceux-ci seront désormais immobilisés suivant les critères imposés par la norme. La 1^{ère} application de cette norme est sans impact sur le bilan d'ouverture, dans la mesure où les conditions pour la capitalisation des frais engagés antérieurement n'étaient pas remplies. En revanche pour l'exercice 2005 et les suivants cela se traduira par une augmentation des immobilisations incorporelles lesquelles seront par la suite amorties. Les impacts sur le résultat par rapport aux normes françaises résulteront du net des montants capitalisés et des dotations aux amortissements des frais précédemment immobilisés.

§ Disponibilités :

Suivant la norme IAS 32/39, tous les titres auto détenus doivent être déduits des capitaux propres, à la différence des principes comptables français qui demandaient la comptabilisation en trésorerie des actions propres destinées à l'animation de marché et aux plans de stock option. La 1^{ère} application des normes IFRS se traduira, à l'ouverture, dans les comptes du groupe Esker par une diminution de la trésorerie et des capitaux propres de 196K€.

§ Capitaux propres :

Comme indiqué précédemment en normes IFRS les capitaux propres seront réduits du montant des actions propres.

En outre, la charge issue de la comptabilisation des stocks options a pour contrepartie un compte de capitaux propres.

§ Passifs non courants : Produits constatés d'avance à +d'un an :

En présentation IFRS, les dettes et créances à plus d'un an sont distinguées. A l'ouverture la part des produits constatés d'avance à +d'un an présentés séparément se montera à 148 K€ Il s'agit de contrats de mise à jour et de maintenance commercialisés par la société.

b) COMPTE DE RESULTAT

§ Résultat opérationnel courant :

Suivant la norme IFRS 2 relative aux paiement en actions Esker comptabilise une charge correspondant aux droits acquis pour les plans octroyés après le 7/11/2002. La valeur des options est déterminée sur la base du modèle Black-Scholes.

§ **Autres produits et charges opérationnels :**

Cette rubrique est alimentée par des produits et charges inhabituels anormaux et peu fréquents, correspondant à un événement majeur intervenu sur la période et de nature à fausser la lisibilité et la prévision de la performance d'Esker. Esker a inclut dans cette rubrique les frais de restructuration à l'exception de ceux considérés comme potentiellement récurrents. Sont également inclus dans cette rubrique les écarts de change liés à l'activité.

§ **Autres composante du résultat :**

La notion d'exceptionnel n'existant plus en IFRS les éléments constitutifs de ce résultat ont été réallouées sur les différentes composantes du résultat opérationnel en fonction de leur destination.

c. Synthèse des impacts sur les principaux agrégats financiers

K€uros	30/06/04			31/12/04		
	IFRS	Normes Françaises	Ecart	IFRS	Normes Françaises	Ecart
Chiffre d'affaires	11 320	11 320		22 641	22 641	
Résultat opérationnel courant	-1 102	-1 149	47	-1 617	-2 139	522
Résultat opérationnel	-1 126	-1 189	64	-2 191	-2 167	-24
résultat net	-1 132	-1 185	53	-2 205	-2 277	72
Capitaux propres (part du groupe)	5 674	5 850	-176	4 535	4 669	-134
Endettement financier brut		21	-21	18	47	-29
Trésorerie et équivalents	5 509	5 722	-214	4 278	4 496	-218

2-2. TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES CAPITAUX PROPRES EN PRINCIPES COMPTABLES FRANÇAIS AUX CAPITAUX PROPRES EN NORMES IFRS AU 1/1/2004 ET AU 31/12/2004 ET RAPPROCHEMENT DU RESULTAT 2004

K€uros		01/01/04	Résultat de l'exercice	Autres	Ecarts de conversion	31/12/04
Capitaux propres en principes Français		6 999	-2 277	16	-69	4 670
Actions propres	IAS 32/39	-196	4	-12		-204
Paiements sur la base d'actions	IFRS2					
Amortissements des écarts d'acquisition	IAS36		69			69
Immobilisation frais de développement	IAS38					
Autres						
Total des ajustements après impôt		-196	72	-12		-135
Capitaux propres IFRS		6 803	-2 204	5	-69	4 535

**TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES CAPITAUX PROPRES EN PRINCIPES COMPTABLES
FRANÇAIS AUX CAPITAUX PROPRES EN NORMES IFRS AU 30/06/04 ET RAPPROCHEMENT DU
RESULTAT AU 30/06/2004**

K€uros		01/01/04	Résultat de l'exercice	Autres	Ecart de conversion	30/06/04
Capitaux propres en principes Français		6 999	-1 185	-8	44	5 850
Actions propres	IAS 32/39	-196	19	-33		-211
Paiements sur la base d'actions	IFRS2					
Amortissements des écarts d'acquisition	IAS36		34			34
Immobilisation frais de développement	IAS38					
Autres						
Total des ajustements après impôt		-196	53	-33		-176
Capitaux propres IFRS		6 803	-1 132	-41	44	5 674

C. TABLEAU DE PASSAGE AUX IFRS : BILAN AU 01/01/2004

En K€uros	01/01/2004		Reclassement	Ajustements	01/01/04
	principes Français	Ref			
ACTIFS NON COURANTS					
Immobilisations incorporelles	470				470
Ecart d'acquisition	358				358
Immobilisations corporelles	888		-	-	888
Autres actifs financiers	121	(a)	233	-	355
Actifs d'impôts exigibles à + d'un an	-	(3) (b)	198	-	198
			-	-	-
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	1 837		431	-	2 268
ACTIFS COURANTS					
			-	-	-
Stocks et en cours	208		-	-	208
Créances clients	5 042		-	-	5 042
Actifs d'impôts exigibles	233		-	-	233
Autres créances	639	(b)	198	-	442
Charges Constatées d'avance	359		-	-	359
Trésorerie et équivalents trésorerie	5 621	(1) (a)	233	196	5 191
			-	-	-
TOTAL ACTIFS COURANTS	12 101		431	196	11 474
			-	-	-
TOTAL ACTIF	13 938				13 742
CAPITAUX PROPRES					
	-				-
Capital	6 828				6 828
Primes	15 078				15 078
Réserves consolidées	12 150	(5)		104	12 046
Ecart de conversion	300	(2)		300	-
Résultat de l'exercice	3 058			-	3 058
	-			-	-
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	6 999			196	6 803
INTERETS MINORITAIRES	0				0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 999			196	6 802
PASSIFS NON COURANTS					
Provisions part à +d'un an	67				67
Dettes financières part à plus d'un an	9				9
Produits constatés d'avance part à long terme	-	(4)	148		148
					-
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	76				224
PASSIFS COURANTS					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 069				1 069
Passifs d'impôts exigibles	0		18		18
Dettes fiscales	620		-18		602
Dettes sociales	1 514				1 514
Autres dettes à - d'un an	76				76
Produits constatés d'avance part à - d'un an	3 585		-148		3 436
					-
TOTAL PASSIF COURANT	6 864		-148		6 715
					-
TOTAL PASSIF	13 938				13 742

- (1) Disponibilités : conformément à la norme IAS 32, les actions propres sont intégralement déduites des capitaux propres. Les 196K€ transférés étaient considérés en principes Français comme de la trésorerie.
- (2) Au bilan d'ouverture 100% des écarts de conversion sont transférés en réserves.
- (3) Il s'agit du montant du carry back à échéance 01/01/06.
- (4) Contrats de mise à jour et de maintenance commercialisés par la société dont l'échéance est supérieure à un an .
- (5) L'impact sur les correspond aux 300K€ d'écarts de conversion transférés en réserves -196k€ d'actions propres déduites des capitaux propres.
- (a) Il s'agit pour 200K€ d'obligations dont l'échéance est à plus d'un an
- (b) Créances d'IS part à plus d'un an

D. COMPTE DE RESULTAT IFRS 2004

En K€uros	Année 2004 normes Françaises pres. IFRS	Notes	Reclassements	Retraitements	Année 2004 IFRS
CHIFFRE D'AFFAIRES	22 641				22 641
Dont Licenses	14 642				14 642
Contrats de mise à jour	7 999				7 999
Autres produits de l'activité					
Coût des produits vendus	-2 267	(b)	49		-2 218
% du CA	-10,0%				-9,8%
Charges R&D	-3 893				-3 893
% du CA	-17,2%				-17,2%
Charges commerciales	-10 446	(b)	297		-10 149
% du CA	-46,1%				-44,8%
Charges marketing	-3 976				-3 976
% du CA	-17,6%				-17,6%
Charges administratives et générales	-4 130	(a) (b)	108		-4 022
% du CA	-18,2%				-17,8%
Amortissements des écarts d'acquisition	-69	(1)		69	0,0%
	0,0%				
Résultat Opérationnel courant	-2 139		454	69	-1 617
Autres produits et charges opérationnels		(b)	-574		-574
% du CA	0,0%				-2,5%
RESULTAT EXCEPTIONNEL *	-28	(a) (2)	24	4	
RESULTAT OPERATIONNEL	-2 167		-96	72	-2 191
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie			75		75
Coût de l'endettement financier brut			-13		-13
RESULTAT FINANCIER *	-34	(b)	34		
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET			96		62
Impôts sur les résultats	-75				-75
RESULTAT NET Part du groupe	-2 277		-0	72	-2 205
	-10,1%				-9,7%
RESULTAT NET Part des minoritaires	0				0
RESULTAT NET PAR ACTION EN €	- 0,68				-0,67
RESULTAT NET PAR ACTION DILUE EN €	- 0,68				-0,65

* : ligne ne figurant plus dans le compte de résultat IFRS

Reclassements :

(a) Ce montant inclus 24K€ auparavant classé en résultat exceptionnel en normes Françaises, principalement des résultats de cessions d'immobilisations.

(b) En normes françaises ces **produits et charges à caractère inhabituel** étaient présentés suivant leur destination

- Charges administratives : **132K€** principalement lié à un procès aux Etats Unis
- Frais commerciaux : **296 K€**: 126K€ liés à la restructuration aux Etats unis des services commerciaux et support technique & 170K€ liés à la mise en liquidation d'un partenaire en Allemagne.
- Coût des produits vendus : **49K€** liés à la restructuration et au déménagement des services de production aux Etats Unis.
- Résultat de change sur les opérations courantes : **96K€**

Retraitements :

(1) En IFRS, les amortissements systématiques des écarts d'acquisition sont remplacés par des tests de dépréciation. En normes Françaises, Esker pratiquait déjà ces tests, cela n'a pas donné lieu à un ajustement de la valeur des écarts d'acquisition en 2004, seule la dotation de la période est neutralisée.

(2) Il s'agit du retraitement de la variation provision pour actions propres classées en disponibilités en normes Françaises

E. BILAN IFRS AU 31/12/2004 :

En K€uros	31/12/2004 Normes Françaises	Notes	Reclassements	Ajustements IFRS	31/12/2004 IFRS
ACTIFS NON COURANTS					
Immobilisations incorporelles	823				823
Ecart d'acquisition	289	(1)		69	358
Immobilisations corporelles	884				884
Actifs financiers	141			14	154
Actifs d'impôts exigibles à + d'un an					
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	2 137			82	2 219
ACTIFS COURANTS					
Stocks et en cours	171				171
Créances clients	4 313				4 313
Actifs d'impôts exigibles	0	(a)	501		501
Autres créances	877		501		376
Charges constatées d'avance	437				437
Trésorerie et équivalents trésorerie	4 496	(2)		-218	4 278
TOTAL ACTIFS COURANTS	10 293			-218	10 075
TOTAL ACTIF	12 430			-135	12 295
En K€uros	31/12/2004 Normes Françaises	Notes	reclassements	Ajustements IFRS	31/12/2004 IFRS
CAPITAUX PROPRES					
Capital	6 828		-		6 828
Primes	15 118		-		15 118
Réserves consolidées	-15 232		-	93	-15 139
Ecart de conversion	232	(3)	-	-300	-69
Résultat de l'exercice	-2 277		-	72	-2 204
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	4 670		-	-135	4 535
INTERETS MINORITAIRES	-1		-		-1
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 669		-	-135	4 534
PASSIFS NON COURANTS					
Provisions part à long terme	59		-		59
Dettes financières part à long terme	47	(b)	29		18
Produits constatés d'avance part à long terme		(d)	222		222
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	106		-		299
PASSIFS COURANTS					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 304		-		1 304
Passifs d'impôts exigibles		c)	37		37
Dettes fiscales	812		37		775
Dettes sociales	1 684		-		1 684
Autres dettes part à - d'un an	4	(b)	29		33
Produits constatés d'avance part à - d'un an	3 851	(d)	222		3 629
TOTAL PASSIF COURANT	7 655		-		7 462
TOTAL PASSIF	12 430		-	-135	12 295

Retraitements :

- (1) Il s'agit de la dotation systématique pour amortissement des écarts d'acquisition.
- (2) Montant des actions propres déduit des capitaux propres en référentiel IFRS.
- (3) Montant des écarts de conversion transférés en réserves, lors du bilan d'ouverture IFRS
 - DAP écarts d'acquisition : 68 580 €
 - Annulation provision Actions propres classées en disponibilités 3 758 €

Reclassements :

- (a) : Créance d'IS dont l'échéance est à moins d'un an
- (b) : dépôts et cautionnements versés
- (c) dette d'IS
- (d) Contrats de mise à jour et de maintenance commercialisés par la société dont l'échéance est supérieure à un an .

F. INCIDENCE DES RETRAITEMENTS SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Esker présentait déjà le tableau des flux de trésorerie hors titres auto détenus. Ceci étant le principal impact sur les bilans d'ouverture et au 31/12/2004, le passage aux IFRS n'a pas d'impact significatif sur le tableau de flux si ce n'est des différences de présentation.

G. ETATS FINANCIERS IFRS AU 30-06-2004 AVEC DESCRIPTION DES IMPACTS :

En K€uros		1er Semestre 2004 Normes Françaises	Note	Reclassements	Retraitements	1er semestre 2004 Normes IFRS
CHIFFRE D'AFFAIRES		11 320				11 320
Dont	Licenses	7 515				7 515
	Contrats de mise à jour	3 805				3 805
Autres produits de l'activité						
Coût des produits vendus		-1 016				-1 016
	% du CA	-9,0%				-9,0%
Charges R&D		-2 108				-2 108
	% du CA	-18,6%				-18,6%
Charges commerciales		-5 244		5		-5 239
	% du CA	-46,3%				-46,3%
Charges marketing		-1 990				-1 990
	% du CA	-17,6%				-17,6%
Charges administratives et générales		-2 077	(a)	8		-2 069
	% du CA	-18,4%				-18,3%
Amortissements des écarts d'acquisition		-34			34	
		-0,3%				
Résultat Opérationnel courant		-1 149		13	34	-1 102
Autres produits et charges opérationnels			(b)	-24		-24
	% du CA					-0,2%
RESULTAT EXCEPTIONNEL *		-40	(1)	21	19	
		-0,4%				
RESULTAT OPERATIONNEL		-1 189			53	-1 126
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie				48		48
Coût de l'endettement financier brut				-4		-4
RESULTAT FINANCIER *		54		-54		
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET			(b)	-11		43
Impôts sur les résultats		-49				-49
RESULTAT NET		-1 185			53	-1 132
		-10,5%				-10,0%
RESULTAT NET Part des minoritaires		0				0
RESULTAT NET PAR ACTION EN €		-0,35				- 0,35
RESULTAT NET PAR ACTION DILUE EN €		-0,35				- 0,34

* : ligne ne figurant plus dans le compte de résultat IFRS

Retraitements :

(1) Neutralisation de la variation de la provision sur actions propres classées en disponibilités dans le précédent référentiel. (18.5K€)

(2) Il s'agit de la dotation systématique pour amortissement des écarts d'acquisition qui n'existe plus en normes IFRS.

Reclassements :

(a) Ce montant inclus 26K€ auparavant classé en résultat exceptionnel en normes Françaises, principalement des résultats de cessions d'immobilisations.

(b) En normes françaises ces produits et charges à caractère inhabituel étaient présentés suivant leur destination :

Charges administratives : **-34K€**: restructuration aux.

Ce poste inclut également le résultat de change lié à l'activité pour **+11K€**

DONNEES RELATIVES A LA MAISON MERE

Elles se résument par les éléments suivants :

(En KEUR)	Premier semestre 2005	Premier semestre 2004	Exercice 2004
Capitaux propres	21 271	21.983	20 327
Chiffre d'affaires	3 592	3 808	7 967
Résultat d'exploitation	-37	- 326	-366
Résultat courant	769	- 168	-1 634
Résultat avant impôt	956	- 187	-1 874

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2005

Activité

L'activité du groupe au cours du premier semestre 2005 a été marquée par les éléments significatifs suivants :

- Forte croissance des solutions DeliveryWare et baisse des produits traditionnels :
Les solutions DeliveryWare confirment une nouvelle fois la forte croissance enregistrée depuis leur lancement. Le chiffre d'affaires réalisé sur cette ligne de produits dépasse pour la première fois celui de l'activité originelle d'Esfer basée sur le Host Access. Cette performance illustre le succès du repositionnement stratégique de la société sur les solutions de gestion de documents électroniques qui représentent désormais plus des deux tiers des ventes d'Esfer sur le 2^e trimestre 2005.

S'appuyant à la fois sur des solutions logicielles innovantes (DeliveryWare) et sur une offre de services basée sur le concept de la facturation « à la demande » (Esfer on Demand), Esfer considère disposer d'une offre complète de dématérialisation de documents d'entreprises sans équivalent sur le marché.

Cette avance technologique a été couronnée par l'obtention d'un brevet logiciel américain couvrant le cœur des solutions Esfer DeliveryWare et On Demand.

Les solutions Host Access sont en décroissance de 24% tandis que l'activité Serveurs de fax est stable sur le semestre à +1% en continuant de répondre aux attentes du marché sur ce secteur.

- Succès du lancement de la nouvelle offre de services Esfer on Demand :
Avec déjà 80 clients et plus de 5 millions de pages traitées, le succès d'Esfer on Demand confirme l'intérêt des entreprises pour l'externalisation de la diffusion de leurs documents. Ce service permet aux clients de sous-traiter ces activités à faible valeur ajoutée et de réduire significativement les coûts de diffusion des documents.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit donc à 10,80 millions d'euros (M€) contre 11,32 M€ pour le premier semestre 2004, soit une baisse de 4,6%. Cependant, à taux de change constants, cette baisse est limitée à 2,3%. Du fait de la relative innocuité des effets de change sur le résultat d'Esfer, les taux de croissance ou de décroissance donnés dans ce rapport sont toujours entendus à taux de change constants.

Le 2^e trimestre a marqué une reprise de l'activité sur toutes les lignes de produits avec des ventes en hausse de plus de 19% par rapport au 1^{er} trimestre 2005.

La ligne de produits Host Access (émulation de terminal) décline conformément aux attentes du groupe. Le chiffre d'affaires généré par ces produits est ainsi en forte baisse de 24% par rapport à l'exercice précédent. Cette ligne de produits reste importante pour la stratégie d'Esfer du fait de sa rentabilité et de la base de clients importante qu'elle apporte au groupe pour développer ses nouvelles solutions. Les produits Host Access représentent 33% du chiffre d'affaires semestriel d'Esfer.

Les produits de serveurs de fax sont restés stables avec une très légère hausse de 1%. Grâce à l'intégration de la technologie « Fax over IP » de Brooktrout à son offre de diffusion multi-canal, Esfer permet aux entreprises de réduire leurs coûts de communication fax et d'améliorer la diffusion des documents par des connexions plus rapides et plus fiables.

Esfer considère que l'étendue de sa base installée de serveurs de fax dans le monde, principalement aux Etats-Unis mais aussi en Europe, est un atout stratégique pour favoriser l'adoption par les entreprises de ses nouvelles solutions DeliveryWare (serveurs de documents électroniques multi-canal). Bien que le média fax commence à être relativement ancien, il est au cœur des processus métiers de virtuellement toutes les entreprises dans le monde. Son universalité, sa sécurité et l'intégrité des données que celui-ci garantit en font une plate forme essentielle pour les échanges de documents inter entreprises. Les serveurs de fax représentent 36% des ventes semestrielles d'Esfer.

La solution DeliveryWare affirme son potentiel de forte croissance avec une croissance de 34% par rapport au premier semestre de l'année précédente. Cette ligne de produit représente 3,31 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit 31% du chiffre d'affaires semestriel d'Esker. Cette tendance est particulièrement forte en Europe où cette gamme de produits croît de 52% par rapport au 1^{er} semestre de l'année précédente.

Résultats

Le premier trimestre en Europe a pesé sur les marges du semestre. La profitabilité s'est accrue significativement au 2^e trimestre, notamment grâce à une baisse des charges de R&D et de marketing, et d'un accroissement de la profitabilité aux Usa. En revanche, elle s'est détériorée en Europe en raison d'éléments exceptionnels tels que licenciement ou perte sur créance, ainsi que de coûts d'externalisation et d'une baisse de rentabilité de la filiale anglaise. Malgré l'impact positif du redressement opéré aux Etats-Unis, le résultat opérationnel est resté quasi stable en perte à -1,13 millions d'euros. Le résultat net s'est légèrement amélioré par rapport au 30/06/2004 : -1,05 million d'euros contre -1,13 M€ respectivement.

La trésorerie de la société s'élève à 2,9 millions d'euros au 30/06/2005 contre 5,5 M€ au 30/06/2004. Le flux net de trésorerie est négatif (-2,6 million d'euros), après auto-financement des investissements réalisés sur le semestre à hauteur de 0,5 M€.

En conséquence la perte nette s'établit à 1,05 M€ à comparer à une perte de 1,13 M€ au 30 juin 2004.

Bilan

Avec des fonds propres de 3,6 M€ et un endettement financier quasi nul le groupe continue à bénéficier d'une bonne structure financière. Après investissements, la trésorerie s'est dégradée de 1,4 M€ sur le semestre et s'élève à 2,9 M€.

Perspectives

Esker anticipe un 3^e trimestre en ligne avec le 2^e trimestre. Le niveau d'activité commerciale et des portefeuilles d'affaires permet d'anticiper le maintien de la forte croissance des solutions DeliveryWare ainsi que le maintien des solutions traditionnelles de Fax et de Host Access.

Dans le même temps, Esker continue d'œuvrer au rééquilibrage de son compte de résultat pour 2005. Certains plans d'économie de coûts, principalement aux Usa, ne donneront leur pleine mesure que dans le courant du 2^e semestre.

Evènements significatifs survenus après la clôture des comptes semestriels

Lors d'un communiqué de presse paru le 20/10/2005, Esker a annoncé son association avec le conglomérat Groupe Lippo dans la constitution d'une filiale à Singapour, Esker Software Asia Pacific dans laquelle Esker détient une participation de 49% et 51% pour le partenaire. Par ailleurs, le Groupe Lippo a pris une participation de 2,9% au capital d'Esker par acquisition de 100.000 actions propres détenues par Esker. L'objectif de ce joint venture est d'accroître les ventes de solutions de dématérialisation de documents en Asie.

Par ailleurs, une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par le Directoire pour le 8/11/2005. L'objectif de cette assemblée est de préciser les modalités selon lesquelles le Directoire peut procéder à une augmentation de capital dans la limite de 1.250.000 titres. Il convient de noter que l'Assemblée Générale Mixte du 22 Juin 2005 avait donné l'autorisation au Directoire pour augmenter le capital dans cette même limite. Les dispositions prévues à l'AGE du 8/11/2005 rendront caduques les autorisations votées en AGM du 22/06/2005.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITE
DES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES.**

(ARTICLES L. 232-7 DU CODE DE COMMERCE ET 297-1 DU DECRET DU 23 MARS 1967)

(PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2005)

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du code du commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présentés sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société ESKER, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne tels, que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Le troisième paragraphe de la note E (1) de l'annexe qui expose les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne ;
- Le dernier paragraphe de la note E (1) de l'annexe qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Villeurbanne, le 21 octobre 2005
Les Commissaires aux Comptes

Yves FOURNAND

DELOITTE & ASSOCIES
Dominique VALETTE